

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi, 22 décembre 2025 à 19h43 au sous-sol de l'église, 1 rue de l'église à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;
Siège #2 : Monsieur Rémi Carrier;
Siège #3 : Monsieur Hugues Berger;
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;
Siège #5 : Monsieur Donald Lemieux.

Absence motivée :

Siège #6 : Madame Lucie Bourgeois.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Lorenzo Ouellet, maire. Monsieur Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent à cette séance.

Résolution 2025-12-223

Acceptation de l'avis de convocation

IL EST PROPOSÉ par M. Rémi Carrier, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'avis de convocation joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante tel que reçu, conformément à l'article 156 du Code municipal, et de déclarer la présente séance ouverte.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPEDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

À : Monsieur Lorenzo Ouellet, maire;
Monsieur Frédéric Caron, conseiller;
Monsieur Rémi Carrier, conseiller;
Monsieur Hugues Berger, conseillère;
Monsieur Patrick Santerre, conseiller;
Monsieur Donald Lemieux, conseiller;
Madame Lucie Bourgeois, conseillère.

Mesdames,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une réunion extraordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec est convoquée par Monsieur Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier, pour être tenue à

20h00 au sous-sol de l'église, 1 rue de l'église, le lundi
22 décembre 2025 et qu'il y sera pris en considération les sujets
suivants :

1. Ouverture de la séance;
2. Déclaration des intérêts pécuniaires mise à jour;
3. Office d'Habitation Fleuve et Vallée – Budget 2025 révisé;
4. Ouverture de soumission d'un camion et d'équipement de déneigement;
5. Acquisition d'un camion et d'équipement de déneigement – Emprunt au fonds de roulement;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

Donné à Sayabec, ce 17 décembre 2025

Joël Charest
Directeur général et
greffier-trésorier

-
2. Monsieur Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier procède au dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires.
-

Résolution 2025-12-224

**Office d'Habitation
Fleuve et Vallée –
Budget 2025 révisé**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Donald Lemieux, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter le budget 2025 révisé de l'Office d'Habitation Fleuve et Vallée daté du 9 décembre 2025. Le montant associé aux ensembles d'immeubles de la municipalité de Sayabec (1695-2264-3124) s'élève à 26 313 \$.

Résolution 2025-12-225

**Ouverture de
soumission d'un camion
et d'équipement de
déneigement**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sayabec désire procéder à l'acquisition d'un camion de déneigement afin de desservir le secteur rural de son territoire dont le déneigement est désormais assumé par le personnel de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres publics a été effectué sur le SEAO et qu'un (1) soumissionnaire a déposé une soumission conforme :

1. Centre du Camion J. L. ;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection recommande au conseil l'adjudication du contrat d'acquisition d'un camion et équipements de déneigement au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme au montant de 542 285,34 \$ (taxes incluses).

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Frédéric Caron, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'octroyer le contrat pour l'acquisition d'un camion et équipements de déneigement à l'entreprise Centre du Camion J.L. au montant de 542 285,34 \$, taxes incluses.

Résolution 2025-12-226

**Acquisition d'un camion
et d'équipement de
déneigement – Emprunt
au fonds de roulement**

IL EST PROPOSÉ par M. Hugues Berger, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser un emprunt au fonds de roulement de la municipalité de Sayabec relatif à l'acquisition d'un camion et des équipements de déneigement, pour desservir le secteur rural, au montant de 495 178,80\$ représentant le coût net de l'acquisition (total avant taxes et 50% de la TVQ non récupérable).

L'emprunt sera réparti sur une durée de 10 ans et représentera un remboursement annuel de 49 517,88 \$ exigible à compter de l'exercice financier 2026.

Période de questions :

Il est tenu une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes sont invitées à poser leurs questions portant sur les sujets à l'ordre du jour de la présente rencontre.

Résolution 2025-12-227

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par M. Rémi Carrier, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 19h51.

Je, Lorenzo Ouellet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

JC/ect